VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés Améliorées de Choix,

Situées dans les Deuxième, Troisième et Quatième Districts de cette Ville.

MAISON DE FAUBOURG

DE FEU

LOUIS RUCH, SR.,

occupant une très grande étendue de terre, faisant immédiatement face au fleuve Mississippi traversant et s'étendant à la rue Dauphine, attenant aux magnifiques édifices et aux spacieux terrains ornementés du COUVENT DES URSULINES,

et mesurant près de 300 pieds de face aux deux rues Nord Peters et Dauphine sur à peu près 1000 pieds de profondeur.

Un Ancien Site Eminent,

CE POPULAIRE

Emplacement d'Affaires,

Le Grand Magasin et Résidence en Briques, à Trois Etages,

CONVENABLEMENT SITUE,

No 2013 rue Nord Peters,

Encoignure des Champs-Elysées,

directement en face du Dépôt du Southern Pacific Railroad et du "Power House" de la Canal and Claiborne R. R. Company.

Cottage Double, Lucratif,

SUR DEUX SPACIEUX TERRAINS,

Nos 2921 et 2925 rue Chippewa,

Entre Sixième et Septième.

Cottage Simple Confortable,

Avec Grands Terrains (50x130) et Entrée de Wagon,

No 2911 rue Chippewa,

Près Sixième.

Dans la Paroisse St-Bernard

COTTAGE

Et Grands Terrains, rue Mehle,

Près de la Crescent City Stock Yards and Slaughter House Company.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 17 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté du 7 décembre 1899, en l'affaire de la succession de Louis Ruch, Sr, il sera vendu à l'enchère publique :—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec tout ses 14 isses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant, en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt-cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grands-Hommes ou Dauphine, borné au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé :

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Communy, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Claire, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième[1/16] pouce de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1, du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été pris en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substanciellement bâtie et excessivement confortable à deux étages, en briques désignée comme No municipal 4557 rue N. Peters, résidence retirée de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, librairie et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées, chambre de galerie, cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant sur le côté et le derrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortable résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie entaillise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines et jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux soquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant, en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt-cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grands-Hommes ou Dauphine, borné au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé :

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Communy, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Claire, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième[1/16] pouce de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1, du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été pris en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substanciellement bâtie et excessivement confortable à deux étages, en briques désignée comme No municipal 4557 rue N. Peters, résidence retirée de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, librairie et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées, chambre de galerie, cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant sur le côté et le derrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortable résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie entaillise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines et jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux soquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Sixième et Septième et désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 53 d'après un croquis ou plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Borgstede ancien notaire, le 19 novembre 1852. Le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur; lot No 4 est contigu au lot No 3 et mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un confortable double cottage portant les Nos municipaux 2921 et 2925 rue Chippewa, hangar dans le fond, citerne, etc. grand terrain sur le côté pour bâtir un autre cottage double. Cette propriété est bien situé; convenable à de bons locataires et à proximité de toutes les commodités.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges etc, y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième et mesurant 50 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 130 pieds.

Les améliorations comprenant un cottage simple confortable maison extérieure etc., avec grande cour sur le côté et entrée pour voitures et portant le No municipal 2911 rue Chippewa.

—AUSSI—

En vertu et conformément à un ordre de Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A daté le 12 décembre 1899, pour le compte de la succession de Louis Ruch, Sr.:

Deux et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de P. A. D'Hémécourt, ingénieur civil, où une vraie copie est déposée en l'étude de M. T. Duross, notaire, en la Nouvelle-Orléans d'après un acte enregistré et déposé date le 31 de

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

cembre 1878. Lesdits lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Mehle sur les profondeurs suivantes, à savoir Lot No 6 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 7 et 127 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 5. Lot No 7 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 8. La moitié du lot No 5 mesure 15 pieds 5½ pouces de face à la rue Mehle sur 127 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce sur la ligne de division de ladite moitié dudit lot No 5.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple etc., une bonne maison, avec de vastes terrains, pour des personnes ayant des moyens modérés, et à proximité des Abattoirs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être payée en paiements égaux en un crédit de un et deux ans, de la date de la vente, lesdits différents paiements portant 7 pour cent d'intérêt par an, intérêt partant de la date de la vente, devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ladite hypothèque devant contenir la clause relative aux honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses usuelles et communes dans les actes hypothécaires, y compris le pact de non-aliénando.

Actes de vente, y compris les timbres de Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire public,

RICE & MONTGOMERY, avocats.
17déc—17 24 31—janv 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Clientèle et les Droits

Des différentes marques; grandes quantités d'huiles lubrifiantes et autres de machines, de graisse, étoupes de chanvre, de graphite, de courroies et d'ustensiles pour fabrique, de barils, d'entonnoirs, et de divers articles appartenant à la "National Oil Works and Mill Supply Co."

— Aussi —

Meubles de bureau, coffre-fort en fer, typewriter, presse à copier, etc.

Succession de John S. Snedecker. No. 61,025 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, —VENDREDI le 25 janvier, à 11 heures A. M., au magasin No 424 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John S. Snedecker, il sera vendu à l'enchère publique: Le contenu entier du dit magasin, d'après l'inventaire enregistré, la clientèle, etc.

Conditions—Comptant.
14 jan—14 17 21 25

John J. Castell.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St-Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 640 rue Gravier—MERCREDI le 7 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 211 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31 9" 6''' à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 8'' 3'''.

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN SITE IDEAL

Pour Laiterie ou Jardin Potager

SUR LE BAYOU ST-JEAN,

Près du Soldier's Home et du New Orleans and Western Railroad.

Succession de James R. Gleason.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 décembre 1899 et rendu dans la susdite succession la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, faisant face au Bayou St Jean, dans le Troisième district de cette ville, près des Fair Grounds et du Canal Marigny; ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 16 avril 1887 et annexé à un acte de vente pardevant O. J. Lewis, notaire public, passé le 15 avril 1887, et d'après lequel elle mesure, en mesure américaine, 95 pieds 11 pouces de face, 90 pieds 1 pouce de largeur sur la ligne du fond la divisant du lot No 6, 604 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 5, et 596 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant galerie de devant, 2 chambres et cuisine; dans le fond un cottage avec galerie et une chambre. Large cour ayant une grande grange, poulailler, pigeonnier, citerne, etc. Le terrain est haut, bien drainé, avec barrière et entouré par un rangée d'arbres parasols. Tout en bonne condition; près du City Park, à proximité des chars de la ligne de l'avenue Esplanade.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et 1900 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu des E. Unis pardevant W. K. Horn, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

W. H. Rogers et Wynne G. Rogers, avocats.
16 déc 16 17 24 31—janv 7 14—à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Meubles de salon, Fusil, Bijouterie, Montre et Chaîne en or, Bric-à-brac, etc.

Succession de Manuel Castillo—No 59,805. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear Encanteur—LUNDI, 22 janvier 190 , à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 13 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 janvier 1900, pour le compte de ladite succession :

1 Bracelet d'or pour dame avec diamants et perles. 1 Montre en or. 1 Epingle en diamants avec combinaison, pour dame; Bijouterie, meubles de salon, fusil, etc., etc.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

11 janv—11 17 20 21 22

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Wills veuve de Robert Arlington; No 60 587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp— Le MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle, désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non-aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, ainsi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur, ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle-Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence. Dans la succession de Mme Mary Wells, veuve de Robert Arlington. No 60,587 du dossier de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 445 rue Camp—LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M. sur les lieux No 5220 rue Laurel, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900 adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, je procéderai d'offrir et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant de meubles de maison etc., lesquels sont plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 janv—12 14 21 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als. No 46 047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Larsche, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1,8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4¼ lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 2719 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions — Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Ganteriner, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.

31déc—21—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 30 janvier 1900.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, MARDI le 30 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 28 décembre 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Wichterich No 60,787 du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Numéros 7 et 8 dans l'ilet No 8, borné par les rues Lesseps, France, Grands-Hommes (maintenant Dauphine) et Craps (maintenant Bourgogne); lesquels dits lots mesurant, en mesure américaine, chacun vingt-six pieds, sept pouces, cinq et demie lignes de face à la rue Lesseps sur cent huit pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et galerie couverte, citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, payable en un ou un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. En cas de procès dix pour cent d'honoraires d'avocat, les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être aux frais de l'acquéreur. Le dépôt usuel de dix pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 déc—30—jan 2 9 16 23 28 29 30

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La résidence en bois, bien située à deux étages avec vaste terrain, 3907, rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor.

Charles J. Herr vs George A. Tennisson et als. No 60,452—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 novembre 1899 et signé le 29 novembre 1899 et d'un ordre datée 8 décembre 1899 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Général Taylor, Camp et Auterlitz, formant l'encoignure des rues Magasins et Général Taylor, et mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Magasin, 85 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur sur le côté vers la rue Auterlitz de 150 pieds 4 pouces, et une profondeur et façade sur la rue Général Taylor de 150 pieds 11 pouces 4 lignes; le tout d'après le plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 26 août 1892, et annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 26 août 1892.

Les améliorations comprenant la vaste résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, connue comme le No 3907 rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor, retirée de la banquette, barrière en fer sur le devant, environnée de beaux arbres ombrageux et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibules, 12 chambres, chambres à bains, office, dans la cour, hangar, 3 citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck notaire.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE.

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,081.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 décembre 1899, et signé le 3 janvier 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard, contenant galerie sur la façade et dans le fond, 3 chambres, cuisine; dans la cour il y a des hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots I et J, de l'ilet 334, borné par les rues Sixième, Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de tous les agréments, les 3 chambres de façade sont bien tapissées, et c'est un bon placement.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le montant de la adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. R. Kerr, notaire

13 jan—12 14 21 28—fév 4 11 à date

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E dossier No 52,840 signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Mannion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.
10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Jacob Woodes.

No. 60,809—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 25 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à à savoir:

1° Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district dans l'ilet 429, borné par les rues St-Claude, Caffin Marais et Flood.

Lots 14, 15, 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Caffin, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Caffin, Marais, Flood et Urquhart. Lots 1 et 2 mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Caffin par 130 pieds 10 pouces de profondeur. Lot 1 formant le coin des rues Caffin et Marais.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant déposer 25 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres de revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Théo Cotonio, notaire.

24 déc—24 31—janv 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans les Second et Troisième districts.

Succession de Mme Ermance de St-Romes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 60,271.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 décembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1 La moitié indivisée de l'intérêt de ladite succession en trois lots de terre faisant face à la rue St Philippe, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti et Rocheblave, mesurant chacun 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face, lesdits lots sont numérotés 1, 2 et 3. Lot No 1 a 87 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté de la rue Tonti. Lot No 2 a 87 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 1, et lot No 3 a 87 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2. Les lots 1 et 3 ont 24 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond, et le lot No 2 a 24 pieds 8 pouces, comme le tout sera expliqué plus clairement dans une copie authentique dudit inventaire additionnel fait conformément à un ordre ci-dessus rendu, ordonnant au dit notaire de faire un inventaire de toute la propriété de la dite succession.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St-Avid ou Claiborne et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face sur la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent requis au moment de la vente. Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

16déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Première et Liberté, connue comme No 2302 rue Première.

Louisiana Homestead Association vs Mme Bridget Flood, veuve de Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 922—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District